

Gérard Lafay*

L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE DANS LA CRISE MONDIALE

L'économie mondiale est entrée en 2008 dans une crise très grave, découlant du processus de financiarisation dans lequel elle s'était engagée depuis de longues années. Face à cette crise, le couple franco-allemand semble bien fonctionner, tant pour mettre en œuvre des mesures concertées de relance que pour préconiser l'adoption d'une régulation financière à l'échelle mondiale. Toutefois, au delà de ces convergences politiques, de nature conjoncturelle, l'éventualité d'une reprise doit s'insérer dans une vision de plus long terme. Il convient donc de tenir compte de la situation globale de l'Union européenne et des disparités structurelles entre ses deux principaux pays.

1. La situation globale de l'Union européenne

Dans un monde marqué par la montée rapide des pays émergents, au premier rang desquels se trouve la Chine, la situation globale de l'Union européenne n'est pas favorable. En dépit de son élargissement graduel, vers le Sud, l'Ouest et le Nord, puis vers l'Est à la suite de l'effondrement du monde communiste, elle subit un long déclin. De multiples traités ont été signés afin de concrétiser son approfondissement économique et politique, mais ils n'ont pas eu les résultats escomptés.

Un lent déclin

Depuis un demi-siècle, la planète a changé de visage. La population mondiale a plus que doublé, passant de 3 milliards d'habitants en 1960 à 6,7 milliards en 2008. La production mondiale réelle, quant à elle, est obtenue en ajoutant les Produits intérieurs bruts en volume des différents pays. Chaque PIB est d'abord mesuré en monnaie locale à prix constants, puis ils sont tous convertis dans une monnaie commune. On utilise ici les

* Gérard Lafay est Professeur émérite à l'Université de Paris II.

taux de change de PPA (parité des pouvoirs d'achat des monnaies), c'est-à-dire les taux théoriques égalisant les niveaux moyens de prix. Sur la même période, la production mondiale réelle, mesurée en milliards de dollars constants de l'année 2005, a presque sextuplé, passant de 10800 à 64000 entre 1960 et 2008. Un tel résultat indique, sur 48 ans, un taux moyen annuel de croissance de 3,8 % pour la production mondiale réelle, contre seulement de 1,7 % pour la population. La croissance de la production réelle par habitant a ainsi été de 2,1 % en moyenne par an, ce qui est sans précédent historique.

Quelle a été la place de l'Europe depuis un demi siècle ? Pour éviter l'illusion des élargissements successifs, l'Union européenne doit être représentée dans sa configuration actuelle de 27 pays membres, en gardant le même découpage sur toute la période. Sur le plan démographique, les taux de fécondité, c'est-à-dire le nombre de naissances par femme en âge de procréer, doivent être comparés au seuil de 2,1, considéré comme celui qui assure seulement le renouvellement des générations. Dans la plupart des pays de l'Union européenne, les taux de fécondité sont tombés bien en dessous de 2,1. La part de l'Union européenne à 27 dans la population mondiale baisse ainsi de six points, de 13,4 % en 1960 à 7,4 % en 2008. Une telle évolution compromet les régimes de retraite et attire fatalement les flux d'immigration.

Sur le plan de la production, l'Union européenne à 27 voit sa part baisser de 8,9 points, de 30,9 % en 1960 à 22 % en 2008. Certes, il est logique que les pays les plus développés voient leur part s'amenuiser, au fur et à mesure qu'émergent de nouvelles économies. A très long terme, l'égalisation internationale des niveaux de vie finirait même par faire coïncider les parts respectives de chaque pays, pour la population et pour la production réelle, dans l'ensemble du monde. Toutefois, le déclin relatif de l'Europe est plus prononcé qu'il ne serait nécessaire, cependant que les gains de l'Afrique et du Moyen-Orient s'avèrent insuffisants pour permettre un véritable développement de cette zone, à l'exception des pays pétroliers.

En apparence, le résultat demeure plus satisfaisant pour le commerce international. Dans les exportations mondiales de marchandises, l'Union européenne occupe encore une part élevée, 39,1 % en 2007. Mais elle présente à cet égard une particularité. Il s'agit en effet d'une zone multinationale dont les échanges intra zone, entre les pays membres, forment plus des deux tiers des échanges totaux de ces pays. Or le comportement est très différent selon que l'on examine les exportations entre les pays membres (intra zone) ou celles vers le reste du monde (hors intra). Dans le premier cas, la baisse n'est que de 1,6 point, et le commerce intra zone représente encore 26,3 %, soit plus du quart du commerce

international. Dans le second cas, les exportations européennes reculent fortement et perdent plus de six points entre 1967 et 2007, tombant à 12,8% du total mondial ; une telle baisse affecte tous les pays, dont la compétitivité est entravée par la cherté de leurs monnaies.

On trouve ici le rôle délétère des monnaies chères, comme l'a été le *deutsche mark* à partir des années 1970, entraînant dans son sillage les autres monnaies du SME, puis maintenant de l'euro qui concerne 16 des 27 pays membres. Tandis qu'elle entrave la compétitivité vis-à-vis du reste du monde, une monnaie chère n'a pas cet effet à l'intérieur de la zone, et elle tend au contraire à gonfler la valeur des flux intra zone lorsqu'on les exprime dans une autre monnaie. En outre, on peut remarquer que l'Allemagne maintient ainsi, sur cette fraction de ses exportations, une part de 6,5 % du commerce mondial, ce qui lui permet d'atteindre au total 10 %, étant encore le premier exportateur du monde jusqu'en 2008, avant qu'elle ne soit irrémédiablement détrônée par la Chine en 2009.

1.2. Les tentatives de redressement

Après que la construction européenne eût obtenu des résultats très positifs jusqu'au début des années 1970, grâce au marché commun, elle est devenue inefficace après l'effondrement du système des parités monétaires fixes, qui avait été institué en 1944 à *Bretton Woods*, suivi par le premier choc pétrolier en 1973. La prise de conscience d'une amorce de déclin a entraîné la mise en œuvre de différents traités, qui visaient à appliquer trois types de mesures : un marché unique, une monnaie unique, de nouvelles institutions politiques.

Le marché unique a été institué par l'Acte unique en 1986. Il cherchait à permettre le renforcement de l'économie en stimulant la concurrence. Concrètement, il s'est traduit à la fois par l'accroissement de la bureaucratie (80 000 pages de réglementation) et par l'insertion de la Communauté européenne dans la mondialisation. La disparition graduelle de toute préférence communautaire a fait que le marché commun, qui avait une vraie signification, s'est estompé petit à petit (la seule partie qui subsiste, dans le domaine de l'agriculture, est en voie de disparition). Très logiquement, les entreprises originaires des différents pays européens n'ont plus aucune raison de privilégier l'activité productive et l'emploi sur leur territoire européen, ni même les regroupements avec les partenaires d'autres pays membres, elles s'internationalisent tous azimuts dans la recherche exclusive du profit maximum.

La monnaie unique a été instituée par le traité de Maastricht en 1992, à la suite de l'échec de la tentative de poursuivre, par la voie du SME, le régime de *Bretton Woods* sur le seul territoire européen. Cette tentative

s'était révélée inopérante, face aux flux spéculatifs de capitaux. Mais les règles instituées par le traité de Maastricht visaient à prolonger la politique menée auparavant par la *Bundesbank* pour le *deutsche mark*, c'est-à-dire à privilégier la lutte contre l'inflation, aux dépens de la croissance et de l'emploi. Ces règles ont abouti à la surévaluation chronique de l'euro, en raison d'une politique exagérément restrictive, longtemps pratiquée par la Banque centrale européenne : croyant limiter les hausses de prix en monnaie locale, en maintenant des taux d'intérêt élevés, elles aboutissaient à élever les niveaux de prix vis-à-vis des autres pays, la zone euro étant devenue la plus chère du monde.

En fait, une concurrence internationale équitable devrait reposer sur des taux de change corrects. Or les pays émergents asiatiques obtiennent des monnaies très sous-évalués, en achetant des bons du Trésor des Etats-Unis, qui contribuent à financer le déficit américain tout en évitant une chute encore plus accentuée du dollar. Les États-Unis, quant à eux, vivent depuis longtemps au dessus de leurs moyens, cumulant une très faible épargne des ménages et un fort déficit budgétaire. En janvier 2010, les prix moyens de la zone euro sont ainsi supérieurs de 25 % aux prix moyens américains, et ils sont deux fois et demie supérieurs aux prix moyens chinois. Ce résultat ne pèse pas seulement sur la compétitivité de notre commerce extérieur : il pénalise notre investissement productif et donc notre croissance économique.

Que peut-on faire ? Aujourd'hui, pour lutter contre la surévaluation de l'euro, il n'est plus possible d'abaisser encore les taux d'intérêt directs de la BCE, déjà très bas à la suite de la crise actuelle. La seule solution serait de mener une politique commerciale offensive, préconisée dès 1993 par Maurice Lauré, qui fut dans les années cinquante l'inventeur de la TVA (produit français d'exportation mondiale). Vis-à-vis des monnaies trop bon marché, il faut ainsi compenser les distorsions de change par des Montants compensatoires monétaires (MCM). Cette politique consisterait à opérer des prélèvements à l'importation et à créer, symétriquement, des subventions à l'exportation, afin de compenser les distorsions de change. Nos partenaires paraissent loin d'envisager une telle politique, qui dérogerait aux règles sacro-saintes de l'OMC.

La dernière tentative de redressement a porté sur les institutions politiques. Depuis longtemps, l'Union européenne souffre d'un grave déficit démocratique, qui permet à de multiples *lobbies* d'exercer une influence prépondérante sur les administrations bureaucratiques comme la Commission de Bruxelles. Un projet de constitution, élaboré sous l'égide de Valéry Giscard d'Estaing, prétendait y remédier, mais sans vraiment changer la suprématie des organes technocratiques, que ce soit à Bruxelles (la Commission), à Luxembourg (la Cour de Justice) ou à Francfort (la

Banque centrale européenne). Il fut rejeté par le peuple français lors du référendum organisé le 29 mai 2005. Or le déficit démocratique a encore été aggravé par le fait que l'on a remplacé en décembre 2007 ce texte par le traité de Lisbonne, quasiment identique au projet de constitution. On a soigneusement évité de le soumettre à l'accord des peuples, en choisissant de ne le faire ratifier que par la voie parlementaire.

Les convergences franco-allemandes

Face à la crise mondiale, les institutions supra-nationales de Bruxelles se sont révélées totalement inefficaces. Les seules réactions véritables sont venues des États nationaux, qu'il s'agisse de la France (avec le Président Nicolas Sarkozy), de l'Allemagne (avec la Chancelière Angela Merkel) ou du Royaume-Uni (avec le Premier ministre Gordon Brown). De façon concertée, ces États ont mis en œuvre des politiques nationales de relance, pour éviter le creusement d'une dépression comparable à celle des années 1930, et ils s'efforcent de faire adopter des mesures de régulation à l'échelle internationale.

Les politiques nationales de relance

Pour enrayer la panique, les nations européennes ont pris le relais des États-Unis, à l'origine de la crise financière. Suivant l'exemple du Britannique Gordon Brown, Nicolas Sarkozy a organisé un plan concerté des États nationaux pour mettre sur la table plus de 1700 milliards d'euros, afin de garantir les prêts des banques et de recapitaliser celles qui sont en difficulté. On accepte de les nationaliser partiellement ou totalement. En 2009, des plans de relance budgétaire ont été mis en place un peu partout, que ce soit aux États-Unis, avec l'arrivée de l'administration Obama, en Asie, ou dans les différents pays européens. Tout observateur objectif ne peut que souhaiter la réussite de ces plans, en remarquant qu'ils sont le résultat d'une Europe des nations et non pas des technocrates européens, totalement dépassés par les événements. Il est certain que Nicolas Sarkozy a joué en l'occurrence un rôle positif, mais ce renversement vient contredire aussi toute sa politique antérieure.

De leur côté, les principales Banques centrales des pays développés ont inondé le monde de liquidités, puis se sont entendues entre elles pour abaisser ensemble leurs taux d'intérêt directeurs, avant que la Réserve fédérale américaine n'abaisse les siens aux alentours de zéro. Une telle politique est particulièrement méritoire de la part de la BCE, car celle-ci n'avait pas hésité, auparavant, à remonter ses taux d'intérêt jusqu'à l'été 2008, bien que la crise ait déjà été amorcée depuis l'année précédente. Ce n'est qu'après le 15 septembre 2008, avec la faillite d'un acteur majeur (*Lehman Brothers*), qu'elle est revenue à la raison.

Les politiques conjoncturelles de relance, à la fois budgétaires et monétaires, étaient évidemment indispensables. Elles vont sans doute produire des effets positifs en 2010, en engendrant une reprise temporaire. Toutefois, elles ne peuvent pas se prolonger longtemps car elles ont des effets pervers. Dans le traité de Maastricht, le seul élément positif était d'imposer aux pays membres des règles raisonnables mais contraignantes, à la fois sur le déficit public (moins de 3 % du Produit intérieur brut) et sur l'endettement public cumulé (moins de 60 % de ce même PIB). Avec les politiques mises en œuvre, la plupart des pays de la zone euro sont sortis des clous. Y revenir impliquerait des mesures drastiques d'austérité, qui casseraient l'amorce de reprise.

La régulation à l'échelle internationale

La seule solution réaliste serait de mettre en place une nouvelle régulation à l'échelle internationale. Le couple franco-allemand joue à cet égard un rôle décisif. Il a convaincu les principales puissances mondiales d'organiser des sommets des chefs d'État ou de gouvernement dans le cadre du G20, instance qui avait été créée en 1999 pour faire participer à la régulation mondiale les principales économies de la planète, mais qui ne regroupait à ce moment que les Ministres des finances. Des sommets ont déjà été organisés en 2008 à Washington (15 novembre), puis en 2009 à Londres (2 avril) et à Pittsburgh (24 et 25 novembre). D'autres sommets sont prévus en 2010 au Canada puis en Corée du Sud, en 2011 en France.

Quels ont été, jusqu'à présent, les résultats de ces sommets ? Tout en recommandant des mesures de stimulation de l'économie, le G20 s'est engagé à augmenter de 1000 milliards de dollars les ressources du FMI et de la Banque mondiale ; il a établi une liste noire des "paradis fiscaux" et a prévu d'établir de nouvelles règles de gouvernance des marchés financiers, en créant le Conseil de stabilité financière, en recherchant de nouvelles normes comptables, en encadrant les agences de notation, en régulant les fonds spéculatifs (*hedge funds*), en limitant les rémunérations des *traders*.

Ponctuellement, certains résultats positifs vont être obtenus. Toutefois, il est permis de douter sérieusement de leur capacité à enrayer la financiarisation qui s'est développée dans les années 1990, avant d'entraîner l'économie mondiale au bord du gouffre dans les années 2000. Trois observations peuvent en effet être faites à ce sujet.

- 1) Des mécanismes de régulation financière internationale existaient déjà, dans le cadre de la Banque des règlements internationaux. Celle-ci avait établi les règles prudentielles par les Accords de Bâle. Or ces règles n'ont rien empêché, ayant été contournées systématiquement par la multiplicité des innovations financières.

- 2) Rien n'a été modifié sur le fond, ni dans les mécanismes de création monétaire, ni dans le rôle prédominant des institutions financières. Maurice Allais préconise des mesures d'une tout autre ampleur, non seulement en restaurant les règles qui avaient segmenté l'activité bancaire dans les années 1930 (*Glass-Steagall Act*), mais aussi en interdisant la création monétaire par les banques privées.
- 3) Rien n'a été modifié non plus sur l'ampleur des déséquilibres de paiement entre les grandes régions du monde, et rien n'a été fait pour corriger les écarts majeurs entre les niveaux de prix, découlant des stratégies de taux de change. Les sommets se contentent de couplets convenus sur le risque de protectionnisme, alors que, manifestement, la concurrence internationale est devenue déloyale.

Mais il y a pire. Ces mesures, même insuffisantes ne sont même pas assurées d'être appliquées, même si le Président Obama manifeste des velléités de régulation. Même impuissance européenne en ce qui concerne l'environnement, où la Conférence de Copenhague s'est terminée par un fiasco en décembre 2009. Tout se passe comme si les vraies discussions vont se passer à l'intérieur d'un G2, entre les États-Unis et la Chine.

Comment expliquer cette impuissance de l'Europe, bien qu'elle soit unie derrière le couple franco-allemand ? On trouve d'abord ici le reflet du déclin démographique et économique du vieux continent. On trouve surtout la manifestation du déclin politique. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les pays européens avaient été protégés de la menace soviétique par le bouclier américain, symbolisé par l'OTAN. Après l'effondrement du monde communiste, cette organisation avait perdu sa raison d'être, et les pays européens auraient dû accueillir la Russie au sein de la grande famille européenne. L'erreur fatale a été de maintenir sans raison la soumission aux États-Unis. Seule l'opposition de Jacques Chirac à l'invasion américaine injustifiée, en Irak, a sauvé l'Honneur de l'Europe. Mais maintenant, le France est rentrée dans le rang en réintégrant les structures militaires de l'OTAN. Incapables de se défendre, les pays européens ont même inscrit cette sujétion dans le traité de Lisbonne. Au delà des effets d'estrade, l'Europe ne compte plus sur la scène mondiale.

Les divergences franco-allemandes

Unies face à la crise, la France et l'Allemagne conservent de fortes divergences, sur le plan démographique et économique comme sur le plan géostratégique.

Des atouts différents

L'Allemagne est la plus affectée par l'implosion démographique,

puisque les taux de fécondité y sont de l'ordre de 1,4, contre 2,1 qui permettraient seulement d'assurer le renouvellement des générations. Elle va donc avoir de plus en plus de difficultés à financer ses retraites puisque sa population va décliner, à moins d'accueillir des flux de plus en plus massifs d'immigrés. La France est placée dans une autre posture, puisque son taux de fécondité approche 2, grâce à la conciliation entre le travail et les emplois (politique familiale, crèches). Toutefois, ce chiffre est un peu surestimé car il tient compte des naissances issues de l'immigration. Pour les autochtones, le taux de fécondité est sans doute compris entre 1,6 et 1,7.

Les résultats sont inversés sur le plan du commerce extérieur. Dans le commerce international, la France recule d'un point entre 1967 et 2007, passant de 5,1 % à 4,1 % des exportations mondiales de marchandises, cette baisse se partageant pour moitié entre l'intra zone et l'extra zone. En revanche, la baisse d'un point de l'Allemagne, passant de 11 % à 10 % sur la même période, est imputable pour 0,9 point aux exportations extra-européennes, car elle n'est que de 0,1 point sur les exportations vers le reste de l'Union européenne. Cette performance s'établit au détriment de ses partenaires, et en premier lieu de la France, car tous reculent sur ce commerce intra-européen.

De tels résultats s'expliquent de trois façons.

- a) Depuis que l'essentiel de la réunification a été accompli, la croissance de la demande intérieure allemande est particulièrement faible. Ceci permet de dégager un surplus exportable vers le reste du monde.
- b) La structure sectorielle des exportations allemandes manifeste une spécialisation supérieure à celle des exportations françaises. Tournée vers l'industrie, elle est mieux adaptée à la demande mondiale que la spécialisation française, davantage tournée vers les services alors que ceux-ci font moins l'objet de commerce international.
- c) La structure géographique des exportations allemandes est, de même, supérieure à celle des exportations françaises. L'Allemagne bénéficie de son hinterland, dans les pays d'Europe centrale et orientale, dans lesquels elle délocalise des productions qu'elle perfectionne ensuite sur son territoire, alors que la France reste davantage tournée vers l'Afrique.

Les disparités entre l'Allemagne et ses autres partenaires se répercutent sur le mode de gestion de l'euro. Tout en étant affectée par la surévaluation de la monnaie européenne, l'économie allemande est moins touchée que les autres pays de la zone, dont la situation est de plus en plus difficile. Connaissant de graves déficits des balances courantes, ces pays semblaient protégés par l'euro puisque ces déficits ne se traduisaient pas par une baisse

de leur taux de change. Mais ils ont par là-même été anesthésiés, et leur déficit extérieur a fini par peser sur les taux d'intérêt qui leur sont consentis. On observe maintenant une baisse de la notation par les agences et une montée des écarts de taux avec l'Allemagne (les *spreads*), ce processus commençant par la Grèce.

Des préoccupations différentes

Située au cœur du vieux continent, l'Allemagne est particulièrement sensible à la situation économique de ses voisins. Elle s'inquiète notamment de la crise que connaissent les pays baltes, issus de l'ancienne Union soviétique. La France, quant à elle, est en première ligne face à l'Afrique, située de l'autre côté de la Méditerranée, et où se situent les principaux pays francophones. La situation désastreuse de la plupart des économies africaines se combine avec une explosion démographique qui reste encore très élevée, et qui forme un contraste saisissant avec l'implosion européenne. C'est dans cette zone que la progression relative est la plus forte, en particulier dans les pays d'Afrique sub-saharienne qui sont souvent les plus pauvres du monde. En dépit des épidémies comme celle du SIDA, les institutions internationales prévoient que cette partie du continent africain sera, en 2050, aussi peuplée que l'Inde, avec plus de 1,5 milliard d'habitants.

Le mouvement d'immigration de l'Afrique vers l'Europe s'accroît chaque année. Il va devenir catastrophique, aussi bien dans les pays d'arrivée, hors d'état d'intégrer cette masse famélique, que dans les pays de départ, qui se vident de leur substance. Dans vingt ans, l'Europe n'existera plus, étant submergée par un flot irrésistible. En toute priorité, et par tous les moyens, il faut donc canaliser les investissements productifs et les efforts de formation vers le continent africain, pour amorcer un vrai développement, seul moyen de tarir l'immigration. Il est très inquiétant que l'Allemagne n'ait pas encore compris cette priorité impérieuse, et qu'elle ait même torpillé le projet français d'Union pour la Méditerranée.

De quelques façons que l'on analyse sa situation, l'Europe est mal partie. Aucune confiance ne semble pouvoir être accordée aux dirigeants actuels pour redresser la barre. La seule solution serait que surgisse au sein des peuples des hommes nouveaux, aptes à rétablir la démocratie, en exprimant vraiment une opinion publique qui demeure lucide.